

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0038175

Maladie

Dentaire

N°D
12284

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03532

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NOURI

MOSTAFI

Date de naissance : 10-03-1958

Adresse : DAR CHOUAI RUE 6 N° 1- AÏN CHOK - CASA

Tél. : 0661 88 82 44

Total des frais engagés : 4200, 00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Dr. Kader Eddine

Age : 55

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Prothèse Talib d genou

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/09/2019

Le : 10/10/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/19		G.M.W		HANFAOUI Abdennour Professeur Transtologique Orthopédique Le Râche Casablanca 35 22 36 22 42 hanfaoui@hotmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
CENTRE DE CHIRURGIE DE L'ANESTHÉSIE 171 Rue Haj Omar Riffi, Casablanca Tél: 05 22 31 83 59	X-7-1989	21				10000 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Appel de 09/10/2019

3532

Docteur HARFAOUI Abdennaceur

Professeur
Chirurgie Traumatologique - Orthopédique

رفاوي عبد النصر

أستاذ

ظام والمفاصل

Casablanca, le 5.10.2019 الدار البيضاء في

Boukiodouss Amin

Dr. HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique Orthopédique
Clinique Racine Casablanca
Tél : 05 22 36 22 42
Email : n.harfaoui@hotmail.com

Prise tête de s dit

Faire 3o siège de réduc

de s dit

Dr. HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique Orthopédique
Clinique Racine Casablanca
Tél : 05 22 36 22 42
Email : n.harfaoui@hotmail.com

Dr. HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique Orthopédique
Clinique Racine Casablanca
Tél : 05 22 36 22 42
Email : n.harfaoui@gmail.com



CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE
Kinésithérapie en Orthopédie et Traumatologie du sport
Traitement de la douleur

Abderrahim DEZZAZ

Professeur Agrégé en Physiothérapie
Diplômé de l'Université de Bruxelles

Calendrier des séances de kinésithérapie :

Mm BOUKIDOUSS AMINA

22/10/2019	23/10/2019	24/10/2019
25/10/2019	26/10/2019	28/10/2019
30/10/2019	01/11/2019	04/11/2019
05/11/2019	07/11/2019	08/11/2019
12/11/2019	14/11/2019	16/11/2019
19/11/2019	20/11/2019	21/11/2019
22/11/2019	25/11/2019	27/11/2019

CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE
171 Rue Hadj Omar Riffi
Casablanca
Tél: 05 22 31 83 59



CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE
Kinésithérapie en Orthopédie et Traumatologie du sport
Traitement de la douleur

Abderrahim DEZZAZ

Professeur Agrégé en Physiothérapie
Diplômé de l'Université de Bruxelles

SARL au Capital de	500.000,00 DH
RC	423525
AUTORISATION N°	5113 du 10/07/2017
PATENTE N°	34257424
IF	33632533
ICE	002182423000042
CNSS	1362804

Facture N°	Date	Patient	Assurance Patient
FA19/000239	27/11/2019	0383	MUPRAS

Quantité	Désignation	P.U. HT	Montant HT
21	Séance de kinésithérapie AMM10 + AMM10/2 + IR x 0,75	200,00	4 200,00

NET A PAYER

4 200,00

Arrêté la présente Facture à la Somme de
CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE
171 Rue Hadj Omar Rifi
Casablanca
Tél : 05 22 31 83 59

quatre mille deux cents Dhs